



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00957

Numéro SIREN : 493 712 517

Nom ou dénomination : BOB DECOR BAT

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2017 sous le numéro de dépôt 59881



1705995301

DATE DEPOT : 2017-06-16

NUMERO DE DEPOT : 2017R059881

N° GESTION : 2007B00957

N° SIREN : 493712517

DENOMINATION : BOB DECOR BAT

ADRESSE : 210 rue Saint Maur 75010 Paris

DATE D'ACTE : 2017/03/01

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE GERANT

PF 01.03.17 CR

078957

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
16 JUIN 2017
59881

BOB DECOR BAT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 210 rue Saint Maur
75010 PARIS
RCS PARIS B 493 712 517 (2007 B 00957)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
1^{er} MARS 2017

L'an deux mille dix sept,
Le premier mars,
A neuf heures,

Les associés de la société se sont réunis, au siège social, en assemblée générale extraordinaire, sur convocation effectuée par la gérance.

Sont présents:

- - Monsieur Berat ZENELI, propriétaire de
DEUX CENT parts socialesçi 200 parts
- Monsieur Bujar ZENELI, propriétaire de
DEUX CENT parts socialesçi 200 parts
- Monsieur Fatmir ZENELI, propriétaire de
DEUX CENT parts socialesçi 200 parts

Total des parts présentes ou représentées : 600 parts en pleine propriété sur les 600 parts composant le capital social.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Berat ZENELI, gérant associé.

f 2

Monsieur le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble la totalité du capital social, l'assemblée peut valablement délibérer et rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Nomination de la gérance

Après différents échanges de vue, il est procédé au vote.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Berat ZENELI de ses fonctions de gérant à compter de ce jour, le remercie pour les services rendus à la société et décide de nommer, pour une durée indéterminée, en qualité de nouveau gérant de la Société :

Monsieur Fatmir ZENELI né le 15 mars 1988 à BOB KACANIK (KOSOVO)
De nationalité Française
Demeurant 2 rue de Milan – 94700 MAISON ALFORT

Conformément aux dispositions des statuts, le gérant assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Il est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Fatmir ZENELI remercie l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui marquer, accepte les fonctions de Gérant et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

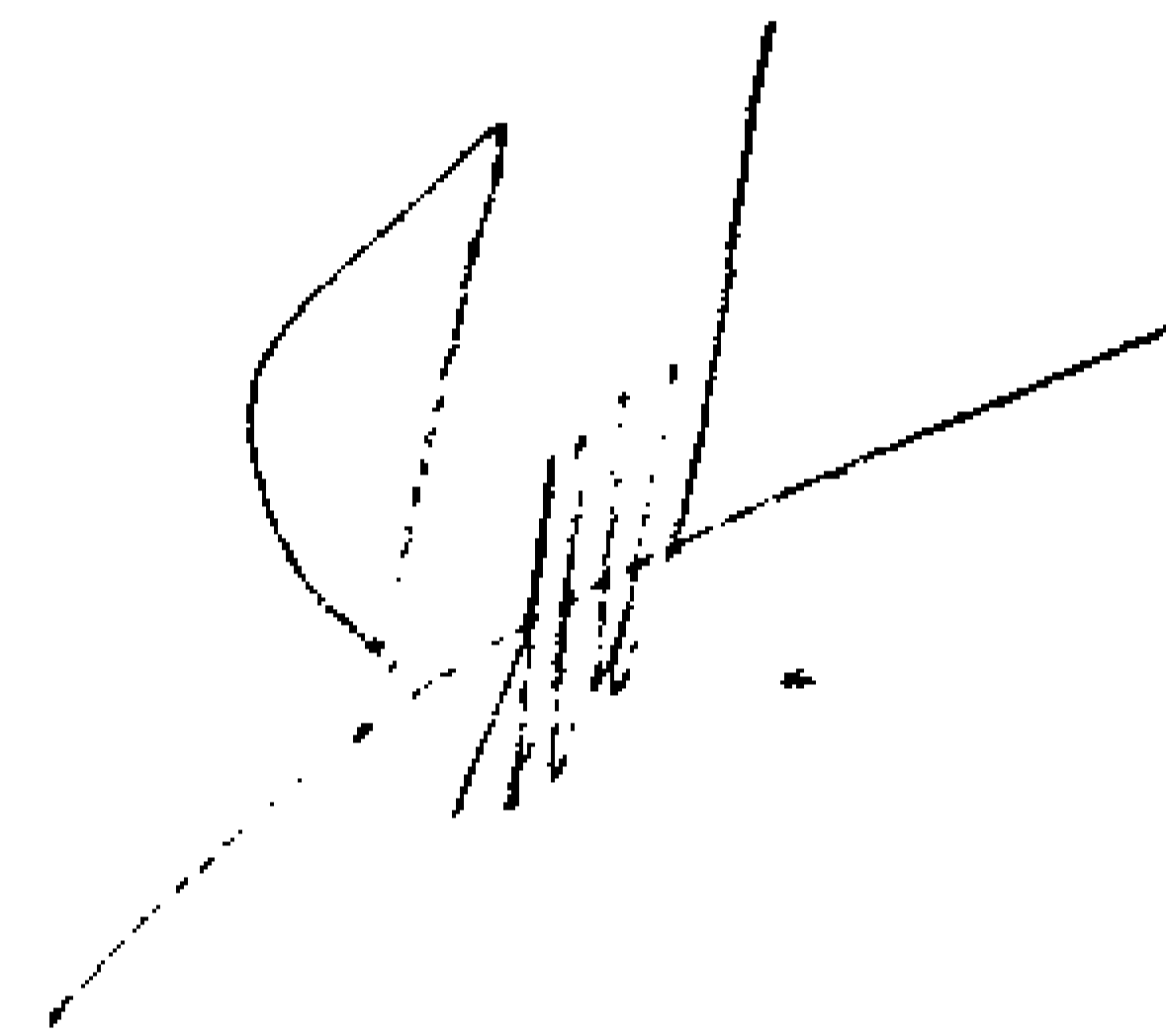
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations à l'effet d'effectuer toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by several vertical strokes and a horizontal line extending to the right.